



Règlement technique 2017

Section Karting UFOLEP

Pour plus de renseignements :

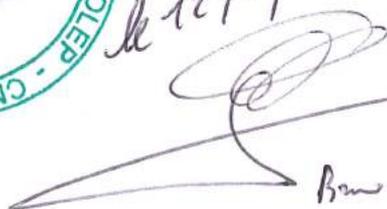
UFOLEP – 3, Rue Récamier -75341 Paris Cedex 07

Tel : 01 43 58 97 71

Mail : narmand.laligue@ufolep-usep.fr & chappard.eric@kartland.fr



le 12/01/17


Eric Chappard



ufolep

Règlement technique 2017

Section Karting UFOLEP

Ce règlement est la déclinaison par l'UFOLEP du règlement international CIK/FIA.

Notre projet éducatif

L'UFOLEP souhaite développer autour du Karting un projet éducatif ouvert au plus grand nombre sans aucune distinction. Chaque pilote doit pouvoir trouver la pratique qu'il souhaite au sein de l'UFOLEP en fonction de ses moyens. Sa participation aux activités proposées par son club sera toujours désintéressée. La pratique du karting proposée peut se décomposer en deux parties. : L'une dite Pratique Liberté propose au pilote UFOLEP d'évoluer sur les circuits, en respectant le règlement sportif technique sans aucune visée compétitive. Afin de favoriser les échanges, l'UFOLEP organise à chacun de ses échelons des rencontres permettant aux pilotes de se mesurer au sein de catégories fixées par le règlement technique qui vont aboutir à des classements et sont basées sur les rencontres. Cette pratique est dite compétitive.

Le règlement national karting et ses dispositions particulières ne peuvent en aucun cas contredire ou se substituer à l'ensemble des textes statutaires et règlements applicables à toutes les activités pratiquées à l'UFOLEP. Il est donné la possibilité aux organisateurs de modifier les critères d'âge et de poids dans les catégories super master et vitesse master, après validation de leur règlement particulier par la CN.

Ces textes sont disponibles sur <http://www.cns.ufolep.org/kart>

Ce règlement technique, ainsi que le règlement sportif UFOLEP 2017, sont obligatoirement applicables à toutes les compétitions de karts piste pratiquées sous l'égide de l'UFOLEP (sous peine de l'annulation de l'organisation de la compétition auprès des instances préfectorales et de la nullité de l'assurance manifestation sportive).

Les membres de la Commission Nationale Sportive Kart Piste :

Eric CHAPPARD
Bruno CORBILLE
Michel FEVRES
Jérôme LAVILLE
Alain RIBAGER



Responsable Technique National: Bruno Corbillé – contact@solokart.com

MINI

Mini 4 Temps

Age : à partir de 6 ANS + 1 JOUR

POIDS MINIMUM : 90 kg (kart complet avec pilote en tenue)

CHASSIS : (Un seul châssis par course)

Marque libre type mini. Largeur maximum 1200mm. Freins mécaniques ou hydrauliques disques pleins.

Tube Ø28mm.

Arbre arrière Ø25mm ou 30mm deux paliers.

Normes sécurité obligatoires.

Spoiler arrière obligatoire.

Magnésium, titane, kevlar ou fibre de carbone sont interdits.

Jantes : AV : 5X110/115mm et AR : 5X140/150mm

PNEUMATIQUES strictement d'origine (voir annexe 3)

Pneus pluie interdits

TRANSMISSION : rapport unique

HONDA : 16 x 68

SUBARU : 16 x 63

MOTEURS :

Régulateur électronique obligatoire SUBARU EX 13 et HONDA GX 120cc

HONDA GX 120cc 4 temps 4 CV Origine plombé UFOLEP

Monocylindre refroidi par air avec démarreur et embrayage centrifuge (démarrage par lanceur à ficelle)

SUBARU EX 13 126cc 4 temps 4 CV Origine plombé UFOLEP

Monocylindre refroidi par air avec démarreur et embrayage centrifuge (démarrage par lanceur à ficelle)

BOUGIES : NGK BR4/5/6 HS.

GICLEUR UNIQUE : 68 ou 70

Système de coupure rapide d'allumage obligatoire

A tout moment de l'épreuve la quantité d'huile de lubrification dans le moteur ne doit pas être inférieure à 350ml, sans tolérance. (Contrôlé par vidange du moteur par les bouchons de vidange).



Règlement National Karting piste UFOLEP - Année 2017

Mini 2 Temps

Age : à partir de 7 ANS + 1 JOUR

CHASSIS : (Un seul châssis par course)

Marque libre type mini. Largeur maximum 1200mm.

Tube Ø28mm.

Frein mécanique ou hydraulique disque plein.

Arbre arrière Ø25mm ou 30mm deux paliers.

Normes sécurité obligatoires.

Spoiler arrière obligatoire.

Magnésium, titane, kevlar ou fibre de carbone sont interdits

Jantes : AV : 5X110/115mm et AR : 5X140/150mm

PNEUMATIQUES strictement d'origine (voir annexe 3)

Pneus pluie interdits

MOTEURS :

- TOUS MOTEURS 2 TEMPS 60CC strictement d'origine
- MOTEUR 125CC MICRO MAX strictement d'origine
- MOTEUR COMER S/K 80cc strictement d'origine



Règlement National Karting piste UFOLEP - Année 2017

JEUNE

Jeune 4 Temps

Age : à partir de 9 ANS + 1 JOUR

POIDS MINIMUM : 125 kg (kart complet avec pilote en tenue)

CHASSIS : (Un seul châssis par course)

- **POUR MOTEURS FK 200CC ET HONDA 200CC**

Marque libre aux normes en vigueur, système de frein mécanique ou hydraulique d'origine sans modification. Freins avant interdits. Arbre Ø50 mm maximum, équipé d'une carrosserie homologuée, spoiler arrière obligatoire.

- **CHASSIS POUR MOTEURS SUBARU KX21**

Châssis agréé (liste en annexe 5)

Normes CIK/FIA, système de frein hydraulique, freins avant interdits. Arbre Ø 50mm, équipé d'une carrosserie homologuée CIK/FIA, spoiler arrière obligatoire.

Nouveau kit fixation spoiler CIK/20 obligatoire.

Jantes : AV 5X110/115mm et AR 5X140/150mm

Nouveau kit fixation spoiler CIK/20 obligatoire

PNEUMATIQUES Strictement d'origine (voir annexe 3)

Pneus pluie interdits

TRANSMISSION : Rapports obligatoires

20 x 63 / 66 /69

MOTEURS :

- **MOTEURS 4 TEMPS FK 200CC, HONDA 200CC et SUBARU KX21** plombé UFOLEP

Toutes les pièces internes et externes du moteur, le carburateur et l'embrayage doivent être d'origine, montées dans la position d'origine et non modifiées.

Le groupe d'allumage, bougie et clavette doivent être d'origine et montés dans les positions prévues.

BOUGIES : NGK BR-5/6/7HS et CHAMPION RL78C, d'origines, sont autorisées.

GICLEUR UNIQUE : 83.8 (SUBARU KX21)

Système de coupure rapide d'allumage obligatoire

A tout moment de l'épreuve la quantité d'huile de lubrification dans le moteur ne doit pas être inférieure à 350ml, sans tolérance. (Contrôlé par vidange du moteur par les bouchons de vidange).

Fiche technique moteur SUBARU KX-21 en pièce jointe



Jeune 2 Temps

AGE: à partir de 10 ANS + 1 JOUR

Poids minimum : 130 kg (kart complet avec le pilote en tenue)

CHASSIS : (Un seul châssis par course)

Marques libres.

Tube de Ø28 à 32mm arbre arrière de Ø25mm à Ø50mm

Cadre simple ou double berceau,

Freinage mécanique ou hydraulique, sans frein avant.

Jantes AV 5X110/115mm et AR 5X140/150mm

Nouveau kit fixation spoiler CIK/20 obligatoire

PNEUMATIQUES strictement d'origine (voir annexe 3)

Pneus pluie interdits

MOTEURS :

- **MOTEURS PUMA 85CC/100CC strictement d'origine**
- **MOTEUR IAME X 30 CADET**
- **MOTEUR 125CC MINI MAX strictement d'origine**
- **MOTEUR YAMAHA KT 100S**
- **MOTEUR RKD et PRD**



SPORT

Généralités

Age : à partir de 13 ANS + 1 JOUR

Freins avant interdits.

Pneumatiques strictement d'origine (voir annexe 3)

Normes sécurité obligatoires

Spoiler arrière obligatoire.

Un seul châssis par course.

Nouveau kit fixation spoiler CIK/20 obligatoire.

SPORT (2 TEMPS)

POIDS MINIMUM : 145 KG (kart complet avec le pilote en tenue)

Pneus pluie autorisés

CHASSIS :

Tube de Ø28 à 32mm arbre arrière de Ø25mm à Ø50mm

Cadre simple ou double berceau, freinage mécanique ou hydraulique.

MOTEURS 2 TEMPS :

FREEDOM COMER MIK 545FW

IAME K55

ZENITH SIRIO

MINARELLI K100 L

ROTAX Junior & J 125

ROTAX Max avec bride UFOLEP Max en remplacement de la valve d'origine.

IAME X 30 JUNIOR

ROCK JUNIOR

FFSA IAME

- **MOTEUR SWISS AUTO VT3 22CV** Toutes les pièces internes et externes du moteur, le carburateur et l'embrayage doivent être d'origine, montés dans la position d'origine et non modifiés.

Fiche technique moteur SWISS AUTO VT, en pièce jointe.

Pneus pluie autorisés

Plombage ROTAX, UFOLEP obligatoire pour tous les moteurs ROTAX

Echappement avec nouveau silencieux additionnel obligatoire. (sauf moteurs ROTAX)



Règlement National Karting piste UFOLEP - Année 2017



SPORT 4 TEMPS : AGE : à partir de 13 ANS + 1 JOUR

POIDS MINIMUM : 162 KG (kart complet avec le pilote en tenue)

MASTER : AGE : à partir de 35 ANS + 1 JOUR (ou pilote 80kg en tenue sans casque)

Poids minimum : 172 KG (kart complet avec le pilote en tenue)

SUBARU 400

CHASSIS : (Châssis agréé liste en annexe 5)

- MOTEUR SUBARU EX 40 plombé UFOLEP ou OFC

Toutes les pièces internes et externes du moteur, le carburateur et l'embrayage doivent être d'origine, montés dans la position d'origine et non modifiés. Gicleur principal 20 ou 40.

Fiche technique moteur SUBARU 400, en pièce jointe.

BI MOTEUR

- DEUX MOTEURS SUBARU KX 21 plombés UFOLEP

Toutes les pièces internes et externes du moteur, le carburateur et l'embrayage doivent être d'origine, montés dans la position d'origine et non modifiés.

Le groupe d'allumage, bougie et clavette doivent être d'origine et montés dans les positions prévues.

Pot (s) caractéristique d'origine ou à partir de 2017 pot 2 en 1, agréé UFOLEP.

A tout moment de l'épreuve la quantité d'huile de lubrification dans le moteur ne doit pas être inférieure à 350ml, sans tolérance. (Contrôlé par vidange du moteur par les bouchons de vidange). Fiche technique en pièce jointe.

Nouveau pot 2 en 1 en 2017 marqué Ufolep gicleur adapté annexe en cours.

Pneus pluie autorisés

BOUGIES : NGK BR-5/6/7HS et CHAMPION RL78C, d'origines sont autorisées.

GICLEUR UNIQUE : 83.8 (SUBARU KX21) avec pots d'origines

POIDS MINIMUM : 165 KG (kart complet avec le pilote en tenue)

CHASSIS : Type Gennius fabrication IPK

Tube D30 double berceau x 2

Arbre AR D50mm Ep 3mm

Freins avant interdits

Jantes AV 125mm (sec ou pluie)

Jantes AR 180mm (sec ou pluie)

Règlement National Karting piste UFOLEP - Année 2017



SUPER



Age à partir de 14 ANS + 1 JOUR

Poids minimum : 165 KG (kart complet avec pilote en tenue)

Nouveau kit fixation spoiler CIK/20 obligatoire.

SUPER MASTER :

AGE à partir de de 35 ANS+ 1 JOUR (soit pilote de plus de 80kg en tenue sans casque).

Poids minimum : 173 KG (kart complet avec pilote en tenue)

HANDIKART :

Age : à partir de 14 ANS + 1 JOUR

Poids minimum : 173 KG (kart complet avec pilote en tenue)

CHASSIS : (Un seul châssis par course)

Tous modèles aux normes CIK. Arbre arrière diamètre maximum Ø50mm. Freinage hydraulique, freins avant autorisés. Ancienne ou nouvelle carrosserie. Normes de sécurité obligatoires. Spoiler arrière obligatoire.

PNEUMATIQUES strictement d'origine (voir annexe 3)

Pneus pluie autorisés

MOTEURS : (strictement d'origine conforme à la fiche constructeur)

- IAME X30

- ROTAX MAX

- ROTAX EVO

- KF Junior

Carburateur strictement d'origine, conforme à la fiche constructeur,

Plombage ROTAX, UFOLEP obligatoire pour tous les moteurs ROTAX

Echappement avec nouveau silencieux additionnel obligatoire en annexe 2-1. (sauf moteurs Rotax)



VITESSE

Age : à partir de 15 ANS + 1 JOUR

Poids minimum : 175 KG (kart complet avec le pilote en tenue)

Nouveau kit fixation spoiler CIK/20 obligatoire.

VITESSE MASTER

AGE, A PARTIR DE 35 ANS + 1 JOUR

Poids minimum : 180 KG (kart complet avec le pilote en tenue)

CHASSIS : Groupe A et B (un seul châssis par course)

Tous modèles aux normes CIK. Arbre arrière diamètre maximum Ø50mm. Freinage hydraulique sur les quatre roues obligatoire. Ancienne ou nouvelle carrosserie. Normes de sécurité obligatoires. Spoiler arrière obligatoire.

PNEUMATIQUES strictement d'origine (voir annexe 3)

Pneus pluie autorisés

MOTEURS Groupe A

Tous les moteurs homologués CIK jusqu'à 2016.

Cylindrée maximum 125cc.

Monocylindre refroidi par eau exclusivement, par un seul circuit.

Admission par clapets.

Boîte à clapets (dimension et dessin) conforme à la fiche d'homologation.

Volume nominal de la chambre de combustion : minimum 13 cm³ avec insert.

Boîte de vitesse strictement conforme à la fiche d'homologation du moteur, (y compris le couple primaire).

Démarrreur intégré autorisé.

Transmission libre.

CARBURATEUR :

Uniquement le carburateur Dell'Orto type VSHS 30.

Ce carburateur doit rester strictement d'origine. Le filtre à essence incorporé et l'assiette peuvent être supprimés; s'ils sont conservés, ils doivent être d'origine.

SILENCIEUX D'ASPIRATION :

Un silencieux d'aspiration et filtre homologués CIK/FIA spécifique, sous réserve d'être un modèle comportant des orifices d'admission d'un diamètre maximum de 30 mm.

ECHAPPEMENT :

Silencieux additionnel obligatoire.

Limite maximale du bruit autorisé 96 dB.

Un pilote pour lequel la mesure sonométrique de son kart serait supérieure à 96 dB/A, aura l'obligation de remettre son kart en conformité pour être autorisé à poursuivre l'épreuve.

Un récupérateur d'huile de boîte de vitesses doit être fixé solidement à l'arrière du châssis.





MOTEURS Groupe B

IAME X30 SUPER SHIFTER -175cc-TAG

Strictement d'origine, conforme à la fiche d'homologation

Cylindrée Maximum 175 cm³.

Monocylindre refroidi par eau, 1 radiateur.

Admission par clapets.

Boîte à clapets (dimension et dessin) conforme à la fiche d'homologation.

Volume nominal de la chambre de combustion : minimum 17cm³ avec insert. Squish minimum 1 mm.

Boîte de vitesses strictement conforme à la fiche d'homologation du moteur (y compris le couple primaire)

Démarrreur intégré.

Transmission libre.

Uniquement le carburateur Dell'Orto VHSB 36-RD

Ce carburateur doit rester strictement d'origine.

Toutes les pièces internes et externes du moteur, le carburateur et l'embrayage doivent être d'origine, montés dans la position d'origine et non modifiés.

Le groupe d'allumage, bougie et clavette doivent être d'origine et montés dans les positions prévues.

SILENCIEUX D'ASPIRATION :

Boîte à air NOX avec inserts d'origines, orifices d'admission d'un diamètre maximum de 30 mm orientés vers l'arrière du kart.

ECHAPPEMENT :

Silencieux d'échappement CIK homologuée pour KZ/KZ2 ou Elto Racing Hom. FIK1041300/09 ou MC Racing Hom. CSAI 10410695/12, conforme à la fiche technique.

Limite maximale du bruit autorisé 96 dB.

Un pilote pour lequel la mesure sonométrique de son kart serait supérieure à 96 dB/A, aura l'obligation de remettre son kart en conformité pour être autorisé à poursuivre l'épreuve.

Un récupérateur d'huile de boîte de vitesses doit être fixé solidement à l'arrière du châssis.



PUISSANCE

Age : à partir de 15 ANS + 1 JOUR

Poids minimum : 175 KG (kart complet avec le pilote en tenue)

CHASSIS : (Un seul châssis par course)

Tous modèles aux normes CIK. Arbre arrière Ø50mm maximum. Freinage hydraulique, avec obligation de freinage sur les quatre roues.

Normes sécurité obligatoires.

Spoiler arrière obligatoire.

Nouveau kit fixation spoiler CIK/20 obligatoire.

MOTEURS

- MOTEURS 250CC 4 TEMPS sans boîte à vitesse.
- MOTEUR ROTAX DD2
- MOTEURS 2 TEMPS 100 à 175CC sans boîte à vitesse.
- MOTEURS ROTATIFS.
- MOTEURS OK & KF

PNEUMATIQUES strictement d'origine (voir annexe 3)

Pneus pluie autorisés

ANNEXES

PREAMBULE CARBURANT : Essence avec taux d'octane maximum de 98

ANNEXE 1

Tout organisateur désirant organiser sous l'égide de l'UFOLEP :

- **un trophée, challenge, compétition ou autre appellation** (obligation d'appliquer les règlements sportifs et technique nationaux UFOLEP 2017)
- **un challenge de marque** (obligation d'appliquer le règlement sportif et les règles de sécurité du règlement technique UFOLEP 2017)
- **une compétition** (obligation d'appliquer les règlements sportifs et technique nationaux UFOLEP 2017)

Devra obligatoirement demander et obtenir le visa de la Commission Nationale Sportive UFOLEP Kart Piste.

La liste et les règlements de ces différents trophées ou challenges de marques seront annexés au Règlement Sportif de la Commission Nationale Sportive Karting UFOLEP disponible sur le site <http://www.cns.ufolep.org/kart>



ANNEXE 2

Possibilité de sur-classement pour des pilotes n'ayant pas encore atteint l'âge minimum imposé pour la catégorie, après avis de la Commission Nationale Sportive UFOLEP kart piste (maximum une année).



ANNEXE 3

PNEUS :

Le règlement particulier des trophées ou challenges doit préciser une seule marque de pneus par catégorie, choisie dans le tableau d'homologation des pneumatiques utilisables dans le règlement technique UFOLEP 2017, en tenant compte du type de pneu utilisé dans le règlement technique national des catégories. **Pneus strictement d'origine**, avec un seul choix de type de pneus par catégorie, Modification et traitement interdit

Marques de pneus agréés 2017. (liste non exhaustive et évolutive)

- LE CONT

- MAXXIS

- VEGA

- Types de pneus correspondant à chaque catégorie :

P NEUS	MINI - JEUNES	SPORT	SUPER	VITESSE PUISSANCE	PLUIE
LE CONT	RKJ	RKH	RKMS	RKMS	RKR
MAXXIS	ROOKIE	HG1	MR prime	MR prime	MW
VEGA	Cadetti	SL6 vert	F4 Rose	F4 Rose	W5

ANNEXE 5

Châssis agréés catégorie JEUNE au 01 Janvier 2017 (liste non exhaustive et évolutive)

TOP KART/OF COURSE	⇒	Type BULLET (FIA/CIK 384/99ICA)
STORM KART/KARTLAND	⇒	Type STORM
CORSE/FUN MOTORSPORT	⇒	Type MOTORSPORT (FIA/CIK 384/99ICA)
OF COURSE	⇒	Type INGELS
ALPHA KARTING	⇒	Type TARGET (ALPHA V12/TARGET)
ROSSOKORSA	⇒	Type INVADER & RIO

